

SUBVENTION SOUTIEN A LA PROFESSIONNALISATION DE L'ENCADREMENT DES ACTIVITES CULTURELLES

FORMULAIRE À COMPLÉTER

MERCİ DE COMPLETER CE TABLEAU QUI PERMET D'ÉVALUER LE PROGRAMME D'ACTİONS DE L'ASSOCIATION EN DIRECTION DES MOINS DE 18 ANS	
Nombre total de jeunes de – 18 ans pris en charge par l'association :	
Nom et prénom des encadrants :	
Diplôme(s) de l'encadrant :	
Masse salariale (coût annuel de l'encadrant pour les heures consacrées aux jeunes de – 18 ans) :	
Coût de l'adhésion pour les jeunes de – 18 ans :	

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Les pièces suivantes doivent impérativement être jointes à la présente convention :

- Diplôme(s) des encadrants.

MAIRIE

Rue Théodore Gaudiche - BP 18
35530 SERVON-SUR-VILAINE

Tél. : 02 99 00 11 85

Fax : 02 99 00 23 89

E-mail : contact@ville-servonsurvilaine.fr